

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 15

Rubrik: Gymnastique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'office terminé, la foule nombreuse emplit bientôt la grande salle de la Grenette. La musique de la *Landwehr* ouvre la séance par deux « Prières chantées », l'une de Koesporer, l'autre de Richard Wagner.

Puis, le savant archiviste cantonal, M. J. Schneuwly, lit une notice documentée sur les « Ecoles du Père Girard ». La notice imprimée a été distribuée par M. le directeur Genoud à la séance inaugurative de la section du Père Girard. Cette intéressante plaquette contient tout d'abord le portrait de l'éminent éducateur, puis l'étude historique de M. Schneuwly, qui se termine par ces paroles :

« Le souvenir du Père Girard est resté gravé, bien plus vivement que sur la place de Notre-Dame, dans le cœur de tous les Fribourgeois, comme celui de l'homme qui, avec le Laudamann d'Affry, a le plus honoré le canton de Fribourg aux yeux de l'étranger, parce qu'il a le mieux compris et mis en pratique cette parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Quatre annexes très captivantes terminent la brochure : Ce sont :

1^o Règlement du 28 novembre 1805 sur l'organisation des Ecoles primaires de la ville de Fribourg ;

2^o Règlement du 2 février 1807 concernant l'éducation et l'instruction publique de la ville de Fribourg ;

3^o Organisation de la chambre des Ecoles de la ville de Fribourg, du 19 février 1807 :

4^o Règlement du 15 avril 1807, concernant l'organisation de l'école de dessin.

Merci à Monsieur Schneuwly et à Monsieur Genoud pour l'instructif souvenir qu'ils ont daigné donner à chaque participant.

(A suivre.)

R. CHASSOT, inst.

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Plan de travail pour les examens de gymnastique de l'année 1905

Les exercices obligatoires imposés pour ces examens seront exécutés, les uns à la suite des autres, sans aucune interruption.

I. Premier degré, programme A. — Chaque école exécutera les exercices désignés en 15 ou 20 minutes.

A. Exercices d'ordre et de marche. — 1. Passer de la ligne à la colonne de marche et vice-versa par une conversion des groupes, chapitre VI. — 2. Changement de direction de la colonne de marche, chapitre VII. — 3. Ouvrir la colonne de marche (prendre les distances), chapitre IX.

B. *Exercices libres, 1^{er} degré, programme A.* — 1. Poser une jambe en levant les bras. Exercice 21 a) b) c). — 2. Sauter à la station écartée, bras en haut, fléchir le corps : en avant, en arrière, de côté. Exercice 42 a) b) c). — 3. De la position du pied gauche en avant, les bras levés en arrière : sauter en avant, etc. Exercice 34.

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Former la colonne de marche. — 2. Faire alterner le pas cadencé avec le pas de course : 1 à 2 minutes. — 3. Mise en ligne par une conversion de groupes.

D. *Sauts.*

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Saut en longueur à pieds joints. | } Exercices de 3 ^{me} année ¹ . |
| 2. Saut en longueur avec élan. | |

II. *Deuxième degré, programme A.* — Chaque école exécutera les exercices désignés en 15 ou 20 minutes.

A. *Exercices d'ordre et de marche.* — Comme le 1^{er} degré, mais avec la formation de deux rangs.

B. *Exercices libres, 2^e degré, programme A.* — 1. Changer de position avec la jambe stationnaire fléchie et changer la position des bras. Exercice 16 a) b). — 2. Sauter à la station écartée en levant les bras de côté en haut, etc. Exercice 22 a) b). — 3. Sauter à la station écartée en levant les bras, sauter à la station fléchie à fond, les bras en avant (41), etc. Exercice 13.

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Former la colonne de marche. — 2. Mise en ligne (à gauche). — 3. Rompre par groupes (à droite). — 4. Faire alterner le pas cadencé avec le pas de course : 2 à 3 minutes. — Mise en ligne par une conversion des groupes.

D. *Sauts.*

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| 1. En hauteur à pieds joints. | } Exercices de 4 ^{me} année. |
| 2. En longueur avec élan. | |

III. **Exercices généraux.** — *Premier degré, programme A.*

A. *Exercices d'ordre et de marche.* — Ceux désignés pour ce degré.

B. *Exercices libres, 1^{er} degré, programme A.* — 1. Lever les bras en avant en haut; de côté, et de côté en haut. Exercices 2, 7, 10. — 2. Poser une jambe fléchie en levant les bras. Exercice 50. — 3. Lever les bras en haut, fléchir le corps, etc. Exercice 35 a) b). — 4. Lancer les jambes en avant, en arrière, de côté. Exercice 31.

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Former la colonne de marche, spirale ou autre, au pas de course, etc. — 2. Désigner les instituteurs pour les jeux et les chants d'ensemble; grouper les élèves suivant la place disponible.

¹ Chaque élève exécutera un saut à pieds joints et un saut avec élan. — Les sauts seront exécutés sur un terrain mou, si possible gazonné.

Deuxième degré, programme A.

A. *Exercices d'ordre et de marche.* — Ceux désignés pour ce degré.

B. *Exercices libres, 2^e degré, programme A.* — 1. Dans la position de pas en avant, fléchir les jambes à fond. Exercice 2 a). — 2. Poser une jambe fléchie en levant les bras, tendre la jambe en fléchissant le corps. Exercice 3 a) b). — 3. En station écartée : Incliner le corps en avant, etc. ; fléchir le corps de côté, etc. Exercice 14 a) c). — 4. Exercice 24 a) b).

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Voir litt. E., ex. généraux, 1^{er} degré. — 2. Jeux. — A choisir suivant la place disponible.

IV. *Partie théorique.* — V. *Partie pratique.* — VI. *Chant d'ensemble* (dirigé par un instituteur).

Observation. — Messieurs les instituteurs sont instamment priés de faire répéter à leurs élèves les chants suivants : *En marche*, N^o 43 ; *La croix fédérale*, N^o 75, du Recueil du Valais ; *Les bords de la libre Sarine*.

G. STERROZ *examineur.*

Institut du Sacré-Cœur

A ESTAVAYER-LE-LAC

En automne 1902, les Sœurs théodosiennes de la Sainte-Croix ont transféré leur école normale française d'Ingenbohl au château de La Corbière, près d'Estavayer. Bien qu'admirablement situé sur le bord du lac, au milieu de la verdure et des grands arbres, le château se trouva bientôt trop étroit pour contenir le studieux essaim. Les Sœurs ne tardèrent pas à s'occuper de la construction d'un édifice plus spacieux et mieux approprié, à l'entrée de la ville même d'Estavayer.

Le voyageur qui arrive par la ligne de la Transversale peut admirer le nouveau bâtiment dont le style s'harmonise agréablement avec le caractère moyenâgeux de la vieille cité. Cette intéressante construction fait honneur à l'esprit d'initiative des Sœurs d'Ingenbohl ainsi qu'à l'habileté de l'architecte, le Père Victor, bénédictin d'Einsiedeln, qui, tout en sauvegardant le côté pratique des installations, a su trouver des combinaisons d'un très bel effet.

Rien n'a été négligé pour élever ce bâtiment scolaire à la hauteur des exigences modernes : lumière électrique, eau de source pure et abondante, bains, salles de classe bien éclairées avec dimensions normales, hall de gymnastique, théâtre,